

---

# Le chrétien et l'étranger

---

Nous cherchons à répondre à la question : en quoi l'étranger interpelle-t-il le chrétien ?

Ce qui est devenu un thème majeur du débat public français et européen constitue, en effet, pour le disciple de Jésus un élément de son identité.

Nous n'avons pas l'intention d'écrire un traité de politique migratoire. Pour autant, nous ne pensons pas qu'on puisse se défaire au motif que l'attitude individuelle du chrétien face à un étranger serait une chose mais que les choix politiques devraient s'opérer sur une autre base.

Les enseignements de la Bible (II), les monitions du magistère (III) ne se bornent pas à des attitudes individuelles, elles se situent aussi à une échelle collective. C'est pourquoi, avant de les exposer, nous commençons par situer notre réflexion dans le contexte actuel (I). C'est aussi pourquoi nous terminerons en nous référant à la situation locale concrète (IV).

## I. Eléments de contexte

Actuellement en Europe, l'étranger apparaît surtout sous la figure du migrant. Cette figure mobilise souvent les fantasmes les plus extrêmes, tel celui du grand remplacement où les flux migratoires submergeraient le continent européen au point de modifier significativement la composition de sa population. Publicistes et romanciers déclinistes 'surfent' sur cette mode. Du coup, les migrations se sont taillé une grande place dans le débat public. Les partis extrémistes ont fait de la xénophobie leur étendard ; ils parviennent, au-delà même de leurs propres performances, à déteindre sur tout l'éventail politique. Pareille situation incline les pays-membres de l'Union européenne à garder à tout prix le contrôle des politiques migratoires, même s'il serait peut-être plus aisé d'en traiter sereinement et efficacement à l'échelle de l'Union.

Trois constatations pourraient ramener le thème migratoire à des dimensions moins fantasmagiques. D'abord, comme le montre le cas du Liban dans la crise syrienne, les migrations impactent surtout des pays pauvres proches de ceux dont on émigre. Ensuite, dans nos pays, leur poids quantitatif reste finalement limité en regard de la taille de la population européenne. Enfin l'immigration présente à long terme des avantages pour l'économie de pays en pleine dépression démographique et même pour le maintien de leur modèle social. Aussi fondés soient-ils, ces arguments de spécialistes ont pourtant du mal à peser dans le débat public malgré les solides arguments chiffrés qu'ils peuvent mobiliser.

C'est que les migrations réveillent la perception de l'Islam comme une vague militaro-religieuse qui a autrefois submergé le bassin méditerranéen et menacé le continent européen (avant que la colonisation renvoie le balancier en sens inverse). Les rodomontades des matamores terroristes qui prétendent reconquérir *El Andalus*, convertir Rome et créer un califat mondial n'y sont pas pour rien. Plus sérieusement, on sent sourdre une interrogation sur la capacité de l'Islam à accepter une séparation du religieux et du politique qui constitue un fondement pour les sociétés européennes.

Au-delà de ces évocations politico-religieuses plus ou moins claires, l'impact des questions migratoires dans le débat européen et dans les politiques publiques de la zone est lesté par la conscience plus ou moins claire du différentiel démographique qui se crée entre l'Europe et l'Afrique. A quelques exceptions près comme la France, la première n'assure plus le renouvellement de sa population ; dans le continent africain, au contraire, la transition démographique s'opère – au moins dans la zone intertropicale – à un rythme beaucoup plus lent et beaucoup plus tardif que les prévisions des démographes et que l'expérience de l'Est asiatique. On voit alors s'esquisser une situation potentiellement explosive où un trop-plein voisine avec un trop-vide.

Cette perspective préoccupante est encore aggravée, dans maints pays d'émigration, par des malgouvernances qui déclenchent des émigrations où se mêlent, de manière souvent inextricable, des réfugiés fuyant des persécutions politiques, raciales ou religieuses et des migrants économiques à la recherche de moins mauvaises conditions de survie. A terme, ces zones sont particulièrement exposées aux effets ravageurs de changements climatiques gros de risques migratoires bien plus importants encore que ceux qui affolent

actuellement. Cette menace écologique est encore aggravée par le constat désespérant d'un monde politique incapable d'autre réaction que de promettre de tout changer demain quand il sera trop tard afin de ne rien changer aujourd'hui quand il serait encore temps.

On pourrait penser que le caractère finalement modéré de la pression migratoire actuelle et la perspective de devoir affronter demain des enjeux bien plus importants pourrait pousser les pays européens à dissiper les fantasmes pour affronter les problèmes réels. Mais ce serait oublier que le fond du problème migratoire dépend finalement moins des menaces extérieures que de l'état même des sociétés européennes. Prises dans le bain néolibéral d'une mondialisation non seulement économique et financière mais aussi culturelle, elles sont hantées par la menace d'une dissolution que concrétise l'accroissement spectaculaire des inégalités. On avait cru, un temps, que la construction européenne servirait de rempart ; elle apparaît de plus en plus à beaucoup comme un cheval de Troie. Une contradiction ravageuse se fait jour entre les nécessités d'une coordination européenne des politiques migratoires et l'image de l'Europe comme dissolution des communautés politiques. Seules des communautés politiques sûres de leur consistance sont capables d'accueillir l'altérité. L'Union Européenne ne pourrait y contribuer qu'en apparaissant comme le soutien des Etats-nations qui la composent.

Ceux qui sont refoulés dans la précarité sont particulièrement rongés par la xénophobie et plus encore ceux qui n'y sont pas encore tombés mais qui sont obsédés par risque de précarisation pour eux et plus encore pour leurs enfants. La grande enquête Trajectoires et Origines (TeO – INED, INSEE) a montré que ces crispations ne sont pas sans effet : les descendants de migrants subsahariens et maghrébins se heurtent à des expériences de rejet et de discrimination qui sapent le processus d'intégration en cours et contribuent à la formation d'une identité minoritaire.

Suivant avec constance les lignes de force tracées par les deux derniers quinquennats, la politique migratoire française se recroqueville sur une posture de court terme qui se réduit à tenter de cacher, à Paris, à Calais ou à la frontière italienne, les aspects les plus visibles de l'immigration tout en se montrant le plus désagréable possible avec les migrants dans l'espoir de les dissuader et surtout de décourager leurs émules. Pareille politique a peu de chances de succès : les rebuffades auxquelles on soumet les migrants pèsent finalement peu devant les puissantes raisons qui ont fini par les obliger à partir de chez eux ; en outre, cette politique s'accroche à la distinction de moins en moins opératoire, entre réfugiés que l'on prétend accueillir et migrants économiques que l'on voudrait refuser. Elle confère aussi au volet préfectoralo-policier un poids démesuré dans la gestion des politiques migratoires. La majorité de la population y est indifférente parce qu'elle ne se sent pas visée par des mesures qui ciblent des minorités visibles. Pourtant ces pratiques administratives sont dangereuses pour l'ensemble des citoyens en habituant les administrations à maltraiter le droit et leurs assujettis. On a vu naguère comment les mauvaises habitudes prises par les administrations à l'encontre de petites minorités (notamment de migrants) à la fin de la Troisième République avaient facilité des persécutions bien plus généralisées au temps de l'occupation. Finalement de telles politiques encouragent la xénophobie.

Pour autant, la foi au Christ ne permet pas de se contenter de penser et de gérer les rapports avec l'étranger en suivant au fil de l'eau les mouvements de l'opinion ou les arcanes des politiques publiques. Là se trouve pour le chrétien un point de clivage sur lequel il doit se prononcer en fonction de sa foi.

## II. Les fondements bibliques de l'action chrétienne

On peut se demander pourquoi il est nécessaire de recourir à la Bible pour discerner comment nous devons agir face aux étrangers et à ce que l'actualité nous présente comme une crise migratoire. Il s'agit là de textes anciens. N'y aurait-il pas un certain danger d'une lecture fondamentaliste alors que notre contexte n'est plus le même : nous ne songeons plus à appliquer littéralement la loi du talion *œil pour œil, dent pour dent*.

Certes mais, comme chrétiens, nous croyons que Jésus est avec nous jusqu'à la fin du monde et nous n'avons accès à lui que par le Nouveau Testament, lequel est incompréhensible sans l'Ancien Testament. Les directives du magistère et de nos catéchismes sont au service et non pas au-dessus de la révélation biblique.

**L'Ancien testament** utilise trois mots assez différents pour parler de l'étranger.

□ *Nokri* (45 occurrences dont 9 dans le Pentateuque) *Ben Nekar* (16 occurrences), *Nekar* (12 occurrences). Ce terme a le plus souvent une connotation négative : les juifs ne doivent pas se donner un roi étranger, on peut exploiter l'étranger, lui vendre une bête crevée... toutefois à la fin de la période perse la conversion des étrangers est envisagée ainsi que leur intégration dans l'alliance (Is 56, 6-7).

□ *Tôshav* (13 occurrences<sup>3</sup>) désigne un résident temporaire qui, de ce fait, n'a aucun droit et ne possède pas de terre. C'est le terme employé par Abraham pour se désigner et demander avec humilité la possibilité d'acheter une grotte pour enterrer sa femme en terre de Canaan. Le *Tôshav* ne peut célébrer la Pâque.

□ *Ger* (92 occurrences, surtout dans des textes juridiques). Ce terme désigne le migrant qui réside en permanence en terre d'Israël. Les exemples les plus importants se trouvent dans le décalogue et dans le commandement d'aimer le migrant comme soi-même :

*Mais le septième jour est un sabbat pour YHWH ton Dieu. Tu ne feras aucun ouvrage, toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni tes bêtes, ni le migrant qui est dans tes portes* (Ex, 20 10).

*Si un migrant réside avec vous dans votre pays, vous ne le molesterez pas. Le migrant qui réside avec vous sera pour vous comme un compatriote et tu l'aimeras comme toi-même, car vous avez été migrants au pays d'Égypte. Je suis YHWH votre Dieu* (Lv, 19,33-34).

*Mais le septième jour est un shabbat pour YHWH ton Dieu. Tu n'y feras aucun ouvrage, toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton bœuf, ni ton âne ni aucune de tes bêtes, ni le migrant qui est dans tes portes. Ainsi, comme toi-même, ton serviteur et ta servante pourront se reposer* (Dt, 5,14).

S'il se fait circoncire, le *ger* migrant est autorisé à célébrer la Pâque. Il est à noter que la Bible ne fait pas de différence entre le migrant économique et le réfugié politique : ainsi les frères de Joseph, migrants économiques, sont qualifiés de *gerim* et Moïse, réfugié politique et de plus meurtrier d'un égyptien, est, lui aussi, qualifié de *ger* et accueilli par Jéthro en terre de Madiâne, lequel lui accordera même sa fille en mariage.

Dans le **Nouveau Testament**, Joseph, Marie et Jésus s'enfuient en Égypte avec un statut qui doit être comparable à celui du *Tôshav*.

L'attitude de Jésus envers l'étranger est d'abord circonspecte : non seulement il n'a prêché qu'en terre d'Israël, mais encore il a expressément interdit à ses disciples de prêcher en territoire païen ou même en Samarie : Ces douze, Jésus les envoya en mission avec les prescriptions suivantes : *Ne prenez pas le chemin des païens et n'entrez pas dans une ville de Samaritains* (Mt 10,5). De plus, lorsqu'une étrangère, syrophénicienne, vient le prier pour sa fille, il la rabroue durement *Laisse d'abord les enfants se rassasier, car il ne sied pas de prendre le pain des enfants et de le jeter aux petits chiens*. (Mc 7,27). Ce n'est que devant l'insistance et l'humble attitude de cette femme (*Oui, Seigneur ! et les petit chiens sous la table mangent les miettes des enfants !*) qu'il change d'avis et accède à sa demande : *A cause de cette parole, va, le démon est sorti de ta fille* (Mc, 7, 29). Jésus accepte là un déplacement fondamental des frontières : il se limitait aux frontières d'Israël mais la syrophénicienne, reconnaissant la priorité des enfants d'Israël à manger le pain, revendique et obtient que les étrangers aient part au surplus du récit du miracle des pains qui précède. De ce fait, ce ne sont pas les frontières ethniques qui sont abolies mais les frontières du Royaume.

On se rappellera également l'admiration de Jésus devant la foi d'un centurion romain (Mt, 8, 8-12 ; Lc, 7, 7), ainsi que la parabole du bon samaritain (Lc, 10, 29-37) et l'étonnant dialogue de Jésus avec la Samaritaine (Jn 4, 5-27).

Au terme de sa mission enfin, dans le discours eschatologique, il prononce une parabole promettant le salut à ceux qui ont accueilli l'étranger mais la malédiction et la damnation à ceux qui ne l'ont pas accueilli : *j'étais étranger et vous m'avez accueilli... j'étais étranger et vous ne m'avez pas accueilli* (Mt, 25, 35.43). Il ne s'agit pas là de l'accueil d'un ou de deux étrangers occasionnels mais de tout étranger sans exception car l'article défini est absent du texte.

Les Actes des apôtres emploient à 11 reprises le terme nations pour désigner les nations païennes, l'épître aux Romains, 7 fois, et celle aux Galates, une fois. Paul et les Actes opposent le plus souvent le Juif et le Grec mais c'est finalement pour les unir dans une visée universaliste : *il n'y a ni Juif ni Grec, il n'y a ni esclave ni homme libre, il n'y a ni homme ni femme ; car tous vous ne faites qu'un dans le Christ Jésus* (Ga 3, 28, de même en Col 3, 11).

Le Nouveau Testament accentue donc encore l'exigence de l'accueil de l'étranger, déjà bien présente dans l'Ancien testament ; il en fait même une condition *sine qua non* de l'accès dans le Royaume de Dieu.

### III. L'enseignement du magistère

Pour François, l'attitude envers les migrants constitue un problème crucial. Un geste rappelle l'importance qu'il y attache : tout en créant un nouveau dicastère<sup>1</sup> 'au service du développement humain

<sup>1</sup> Au Vatican, l'équivalent d'un ministère.

intégral<sup>2</sup>, il décide que sa ‘section des migrants et des réfugiés’ relèvera directement de lui et il explique pourquoi : *il s’agit d’une situation scandaleuse, que je ne peux décrire que par un mot que j’ai spontanément prononcé à Lampedusa<sup>3</sup> : honte<sup>4</sup>*

François explique<sup>5</sup> que les migrations n’ont rien de nouveau dans l’histoire de l’humanité mais qu’elles ont pris actuellement une tournure particulièrement critique en raison de l’importance des déplacements forcés suscités *par des conflits, des catastrophes naturelles, des persécutions, des changements climatiques, des violences, une pauvreté extrême et des conditions de vie indignes*. Il stigmatise une attitude de refus *enracinée... dans l’égoïsme et amplifiée par des démagogues populistes*. Et il poursuit : *C’est un devoir de solidarité de s’opposer à la culture du rejet et de réserver toute notre attention envers les plus faibles, pauvres et vulnérables. C’est pourquoi un changement d’attitude envers les migrants et les réfugiés est nécessaire... ; le passage d’une attitude de défense et de peur, de désintérêt ou de marginalisation – qui... correspond à la culture du rejet – à une attitude qui ait comme base la culture de la rencontre, seule capable de construire un monde plus juste et plus fraternel, un monde meilleur.*

Il indique alors que la réponse aux migrations doit s’articuler *autour de quatre verbes* :

**Accueillir** : pour ceux qui fuient guerres et persécutions et qui sont souvent pris au piège d’organisations criminelles, il faut

- ouvrir des canaux humanitaires accessibles et sûrs
- organiser un accueil responsable et digne en commençant par un premier hébergement dans des espaces adéquats et décents. François indique que les programmes d’accueil diffus sont à préférer aux grands regroupements de demandeurs d’asile et de réfugiés.

**Protéger** ceux que l’expérience migratoire rend vulnérable à l’exploitation, aux abus, à la violence, notamment ceux qui sont en situation irrégulière, et tout spécialement enfants et adolescents.

**Promouvoir** notamment une coopération internationale qui implique les migrants et garantit leur droit à émigrer mais aussi leur droit à ne pas être forcés à émigrer.

**Intégrer**, c’est-à-dire reconnaître mutuellement la richesse de l’autre ce qui implique une sensibilisation réciproque aidée par des rencontres directes entre immigrants et autochtones, de sorte qu’on évite les situations de ghettoïsation.

Le cadre ainsi dessiné ne se limite pas à des attitudes individuelles bonnes pour guider une situation d’interaction entre individus, il concerne aussi des positions collectives.

François explique alors pourquoi l’attitude envers les migrants est cruciale pour les disciples de Jésus : *Pour nous, chrétiens, l’hospitalité offerte à l’étranger qui a besoin d’un refuge est offerte à Jésus Christ lui-même qui s’est identifié avec l’étranger ; j’étais étranger et vous m’avez accueilli (Mt, 25, 35)*. Il y reviendra avec insistance dans son message du 15 août 2017 en préparation de la Journée mondiale du migrant et du réfugié du 14 janvier 2018. Ce nouveau message est l’occasion de détailler encore plus le contenu des quatre verbes qui concrétisent l’accueil de l’étranger. En se référant sans cesse à ses prédécesseurs, François montre qu’il n’y a pas de changement dans l’attitude face aux migrants et aux réfugiés mais au contraire une position constante. On en trouve un exemple (parmi beaucoup d’autres) dans l’art.2241 du catéchisme de l’Eglise catholique (1992) : *Les nations mieux pourvues sont tenues d’accueillir autant que faire se peut l’étranger en quête de la sécurité et des ressources vitales qu’il ne peut trouver dans son pays d’origine.*

A l’échelle locale, l’Evêque de Versailles se demande<sup>6</sup> *quel regard et quel comportement la foi chrétienne nous invite à porter sur les migrants et les réfugiés et sur leur accueil*. Lui aussi repart de Mt 25 *j’étais un étranger...* et il ajoute tout de suite que la mise en pratique de ces paroles peut nous paraître difficile mais que Jésus envoie l’Esprit à notre secours pour nous aider à y parvenir. Que vaudraient, se demande-t-il, nos discours sur le respect de la personne humaine si nous ne prenions pas soin de ceux qui se trouvent dans des situations difficiles ? Pour y arriver, il est nécessaire de ne pas devenir esclave de Mammon, de mener une vie simple et sobre ; ainsi retrouverons-nous les réflexes de partage et de solidarité. Et il termine en rappelant que l’hospitalité implique un accueil digne qui évite les ghettos ou l’assistanat mais aussi de la part des migrants des devoirs d’intégration par le respect des lois et de

<sup>2</sup> *This Dicastery will be competent particularly in issues regarding migrants, those in need, the sick, the excluded and marginalized, the imprisoned and the unemployed, as well as victims of armed conflict, natural disasters, and all forms of slavery and torture.*

<sup>3</sup> Visite du 5 juillet 2013 à Lampedusa

<sup>4</sup> Déclaration du 5 novembre 2016 aux représentants des mouvements populaires

<sup>5</sup> Discours du 21 février 2017 au Forum international ‘migrations et paix’

<sup>6</sup> Dans son homélie du 11 novembre 2016

l'identité nationale<sup>7</sup>. Trois mois plus tard, François reprendra ce thème des devoirs réciproques des autochtones et des migrants<sup>8</sup> et insistera sur l'importance, pour y parvenir, de rencontres réelles entre les uns et les autres.

Au total, s'il y a une telle unanimité sur la nécessité pour le chrétien d'accueillir l'étranger, c'est d'abord parce qu'il est dans le besoin. Mt, 25 le range à côté de ceux qui ont faim, qui sont nus, qui sont malades, qui sont en prison. Devoir quitter son pays pour aller vers un autre met le migrant en situation de vulnérabilité, même à supposer qu'il ne le soit pas déjà dans son pays d'origine. Qui accueille celui qui est dans le besoin accueille Jésus Christ et qui refuse de l'accueillir refuse d'accueillir Jésus Christ.

Mais l'étranger est aussi autre et c'est souvent ce qui nous fait peur : pourquoi l'accueillir alors que nous avons nos propres pauvres ? Ne va-t-il pas bouleverser notre identité en introduisant des cultures, des usages, des religions différentes ? Mais celui qui est loué pour s'être fait proche de l'agressé est quelqu'un qui lui est moins naturellement proche que le prêtre ou le lévite, un samaritain (Lc, 10, 30-37). *Si vous aimez vos amis, quel mérite avez-vous, les publicains n'en font-ils pas autant ?* (Mt, 5, 46). Comment parviendrions-nous à accueillir le Tout Autre si nous ne sommes pas capables d'accueillir l'autre ?

Au reste, d'expérience, n'aimer que le semblable s'avère mortifère dans la durée : on devient de plus en plus exigeant sur la similarité, on exclut d'abord l'étranger, puis le descendant d'étranger, puis le national qui présente quelque dissimilarité, puis... on finit par ne plus supporter personne.

Au final dans l'attitude du chrétien envers l'étranger, il y a un enjeu fondamental : comment devenir 'catholique'<sup>9</sup>, disciple de Celui qui est venu pour rassembler toute l'humanité, comment éviter de se recroqueviller en une secte qui n'aurait d'autre but que de conforter l'identité de ceux qui s'y sont réfugiés ?

L'actualité a offert aux chrétiens des Yvelines l'occasion de mettre en œuvre l'enseignement du Christ sur l'accueil de l'étranger.

#### IV. L'accueil des migrants à Versailles et dans les Yvelines Du rejet à la générosité active

Les Yvelinois connaissent depuis longtemps les longues files d'étrangers devant la préfecture de Versailles. Ils sont là pour procéder aux démarches administratives qui se sont multipliées comme les lois et règlements.

Les Versaillais et les Mantois connaissent aussi les Cercles de Silence qui rassemblent des participants de tous horizons en cercle et en silence autour d'une bougie allumée. C'est à l'initiative des Franciscains de Toulouse en 2007 qu'une centaine de Cercles de silence se sont créés en France pour témoigner en faveur de meilleures conditions d'accueil des étrangers. A Versailles, le Cercle entre dans sa dixième année, un record historique de longévité pour les manifestations locales.

La récente crise migratoire a suscité l'appel du Pape du 6 septembre 2015 relayé par l'Evêque de Versailles. Près de 60% des paroisses ont accueilli une quarantaine de familles.

Par ailleurs un grand nombre de jeunes hommes se sont retrouvés sur les trottoirs de Paris notamment par manque de place dans les centres d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) où l'Etat est en devoir de les accueillir : ils ont été transférés par vagues dans des centres d'hébergement d'urgence pour migrants (CHUM) dispersés en Ile-de-France. Finalement une dizaine de centres, parfois temporaires, seront créés dans les Yvelines. Partout ces centres ont suscité d'abord des oppositions plus ou moins vives mais aussi des accueils bienveillants par exemple dans le Monastère de Bonnelles. La qualité de l'accueil des associations gestionnaires dans les centres est aussi très variable de même que la qualité de l'ouverture des centres aux initiatives locales et que la qualité de ces initiatives. A Bonnelles, les associations telles que Solidarité Accompagnement des Migrants (SAM) sont très présentes et l'accueil est chaleureux ; on trouve une ambiance analogue avec une grande liberté à Morainvilliers ou à Sartrouville. A l'opposé tous les centres de la Croix Rouge sont cadenassés et gardiennés et aucun tiers ne peut y pénétrer; même si les migrants peuvent aller et venir sous contrôle étroit ; l'ambiance y est pesante. Les migrants redoutent ces centres qu'ils appellent des "camps".

---

<sup>7</sup> L'art. 2241 terminait sur une note semblable : *l'immigrant est tenu de respecter avec reconnaissance le patrimoine matériel et spirituel de son pays d'accueil, d'obéir à ses lois et de contribuer à ses charges.*

<sup>8</sup> Le respect de la culture, des traditions et des lois du pays d'arrivée.

<sup>9</sup> Dans son discours du 21 février 2017, François rappelle cet enjeu : *L'intégration pacifique de personnes de cultures différentes est, en quelque sorte, également un reflet de sa catholicité, étant donné que l'unité, qui n'annule pas les différences ethniques et culturelles, constitue une dimension de la vie de l'Eglise qui, dans l'Esprit de Pentecôte, est ouverte à tous et désire embrasser chacun.*



C'est à Versailles que se sont exacerbés les rejets les plus notables. La création en mars 2016 du Centre d'accueil des migrants aux Mortemets, géré par la Croix Rouge, n'avait pourtant pas soulevé de réactions dans la mesure où tout s'était fait dans la discrétion comme le souhaitait la municipalité. Il n'en a pas été de même quand a été connu, à la mi-septembre 2016, le projet du Préfet d'ouvrir deux centres à Louveciennes et à Rocquencourt. Deux manifestations de rejet ont été organisées à Versailles le 24 septembre *au nom du peuple* et à Louveciennes le 25. Les élus de Versailles Grand Parc et une quarantaine d'élus de la frange est du département ont argumenté contre l'installation sans concertation de centres aux endroits proposés. Ces mêmes élus ont organisé une manifestation à Louveciennes le 2 octobre où ils se font faire déborder par des extrémistes opposés aux migrants et non plus seulement aux lieux choisis pour les centres. Le mensuel gratuit *Le petit Versailles*, distribué dans toutes les boîtes aux lettres, a titré, en octobre, *Un Calais à Versailles?* sur une couverture représentant un camp d'accueil d'urgence dans le petit parc devant le château. Les conseils municipal de Versailles et communautaire de Versailles Grand Parc ont débattu longuement de l'accueil des migrants les 29 septembre et 11 octobre 2016: les droites extrêmes y ont exprimé vivement leur opposition de principe à l'accueil des étrangers. Finalement le centre de Louveciennes a été abandonné et celui de Rocquencourt confirmé début novembre et confié à la Croix Rouge.

Alors que des sondages d'Amnesty International<sup>10</sup> révélaient à cette époque que 82 % des français souhaitaient que la France accueille les réfugiés et que 63% d'entre eux étaient d'accord pour dire que la France devait faire plus pour les aider, seules des voix opposées se font donc fait entendre au début. Elles restaient pourtant minoritaires et ne pouvaient prétendre représenter *le peuple* même si leur importance semblait surestimée par les élus.

Une large majorité ne savait comment réagir: elle refusait la contre-manifestation tout en regrettant de ne pas pouvoir témoigner et agir. Quelques voix associatives ont commencé à se faire entendre, notamment celles de mouvements chrétiens, comme l'ACI ou l'ACO, bien loin de *ces paroissiens de Versailles* qui expliquaient en six pages *pourquoi chrétiens nous nous opposons à l'installation de camps de migrants*.

Lors de l'arrivée effective des premiers migrants à Rocquencourt le 22 novembre 2016, plusieurs initiatives se sont fédérées sous la forme d'un collectif mené par des chrétiens autour d'un premier objectif, la création de cours de français, souhaitée d'ailleurs par la Croix Rouge. Des locaux ont été trouvés en dehors du centre. Mais les réunions d'organisation ont été reportées à plusieurs reprises ; finalement l'organisation de cours était envisagée à la mi-janvier à l'intérieur du centre. Cette action n'aboutira pourtant pas en raison de l'annonce de la fermeture du centre le 22 janvier.

Compte tenu de ces reports successifs et des récriminations des résidents sur la nourriture et sur les démarches administratives, plusieurs bénévoles ont poursuivi des actions dans un nouveau collectif. Ne pouvant avoir accès au Centre, ils ont organisé des repas de rue permettant de nouer des contacts, des navettes de véhicules vers Dom 'Asile (Secours Catholique) pour des conseils juridiques ; ils ont aussi fourni des informations sur les services offerts à Versailles.

Une nouvelle manifestation de rejet a été annoncée le 11 novembre 2016 sur la place d'Armes à Versailles. Elle dépassera toutes les outrances imaginables, en "démolissant" l'homélie de l'évêque sur l'accueil des migrants. La veille sous une pluie glacée, le Cercle de silence de Versailles, avait rassemblé 130 participants venus manifester leur solidarité envers les migrants en silence. Par ailleurs, à l'occasion de la semaine de la Solidarité de fin novembre 2016, le collectif Versailles Solidarités Internationales a réitéré son appel de septembre 2015 au bon accueil des réfugiés.

Ainsi s'est développé progressivement un mouvement de générosité qui a pris le dessus sur les oppositions. Ce mouvement a rassemblé des bénévoles de tous bords. Il sera marqué par deux fêtes des migrants au Centre Huit. Un premier repas festif a été organisé par des chrétiens pour 120 migrants de Rocquencourt et des Mortemets le 12 décembre 2016. Une deuxième fête "Trois jours pour les migrants au Centre Huit" a permis de créer un vestiaire le 11 janvier 2017 puis de le distribuer les 12 et 13 avec un repas chaque jour. Au total, ces actions ont réuni 200 migrants et 100 bénévoles autour de 350 repas.

Entre-temps, une Fête de la galette des rois a été organisée par le Secours Catholique dans la salle municipale de la Rotonde en présence du maire. Et une nouvelle Fête de la Fraternité a eu lieu le 28 juin au Centre Huit. L'après-midi de jeux et de chants a permis, comme jamais, de nouer des liens chaleureux entre les migrants et les habitants.

Du côté des deux centres de Versailles, les bénévoles ont dénoncé des dysfonctionnements matériels et dans les relations avec plusieurs résidents. Une démarche engagée auprès du Président de la Croix Rouge et du

---

<sup>10</sup> *GlobalScan* dans 27 pays, mai 2016.

Préfet n'aboutira pas à des changements notables face à l'inertie d'une organisation prétendant pourtant *humaniser la vie*.

Parmi les initiatives citoyennes, il faut noter la mise sur pied d'un club de foot pour les migrants des Mortemets, qui rejoint ainsi l'expérience de Mézy et connaît un grand succès auprès des migrants.

Aujourd'hui malheureusement, le sujet des migrants semble ne plus faire partie de l'actualité et une banale indifférence endort l'opinion, pendant que les politiques se durcissent. Les citoyens engagés n'en continuent pas moins les mobilisations qui vont se multiplier fin 2017. Rien qu'à Versailles,

- Des petits déjeuners sont servis tous les lundis à 7h aux quelques 150 migrants faisant la queue devant la préfecture ont fêté leur première anniversaire et ont tenu tout l'été même en août. Cette manifestation permet des contacts réguliers avec l'administration et une pression constante sur les services. D'autres petits déjeuners sont en projet pour les jeudis.

- L'accueil des migrants s'est imposé comme une des grandes "alternatives" pour changer le monde au Village *Alternatiba* qui s'est tenu le dimanche 15 octobre 2017 à la Mairie de Versailles

- Une nouvelle Fête des migrants est programmée au Centre Huit les 4 et 5 décembre 2017 au Centre Huit.

- CELY organise le 1er décembre 2017 une soirée-débat sur l'accueil concret dans les Yvelines.

- Le Collectif de 22 associations Versailles Solidarités Internationales organise la septième semaine de la solidarité Internationale de Versailles avec notamment une conférence sur la faim dans le monde qui prive des ressources vitales des millions de personnes et les incite à quitter leur pays, parfois jusqu'à chez nous.

\*\*\*

Au total, devenir disciple de Celui qui est venu rassembler toute l'humanité suppose d'accueillir l'étranger même si cette tâche nous paraît parfois bien exigeante au milieu de toutes les difficultés et de toutes les menaces qui parsèment nos vies. Pourtant l'expérience locale de ces derniers mois révèle que, de petit pas en petit pas, elle s'avère moins terrible que les alarmes initiales à partir du moment où l'on s'y lance collectivement : *Car là où deux ou trois sont assemblés en mon nom, je suis au milieu d'eux* (Mt, 18, 20).